



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DES ARBITRES

PV 04 du 13.03.2019

Président : M. Jacques FECIL

Membres présents : MM. Patrick BANNIER – Stéphane CERDA – Michel DANDEVILLE – Philippe DE PASQUALE – Gérard DEVAUX – Frédéric MARTIN – Jean-François MERIEUX (Responsable du pôle Arbitrage) – Stéphane MOULIN – Renaud PALMER – Éric PATTYN .

Membres excusés : MM. Mike DENIS – Pascal FOIRET – Loïc HEMON – Romain HENNACHE – Richard HUE – Bernard PETIT (Représentant la CJT).

Invité à la réunion : MM. Emmanuel AUBERT (Président de la CRA) – Hugo BOISSIERE (Vice-président de la s/c des jeunes arbitres)

1°) Adoption des P.V. :

Le Procès-verbal n° 03 (Réunion du 19 Décembre 2018) publié le 08 Janvier 2019, n'appelant aucune remarque, est adopté à l'unanimité des membres présents.

2°) Civilités :

Félicitations à :

- Olivier PRUVREL pour la naissance de sa petite fille
- Renaud PALMER désigné pour diriger le tournoi des grandes écoles des sports de la défense à Fontainebleau.
- Romain HENNACHE pour sa désignation auprès de la FIFA comme arbitre de liaison sur les rencontres de la Coupe du monde Féminines disputées au HAVRE.

Condoléances à :

- Luigi COSENZA pour le décès de son père et de son frère.
- Pascal et Patrick LEBRET suite au décès de leur mère.

Vœux de prompt rétablissement à :

- Bernard PETIT après à son intervention chirurgicale.

3°) Auditions arbitres :

Avant de statuer sur différentes remarques les concernant, la CDA les a entendus dans leurs explications.

Les décisions prises à l'issue de ces auditions objet du P.V. n° 04 Bis seront communiquées par courrier aux intéressés.

4°) Compte rendu de l'examen stagiaire de Janvier :

Ce stage a eu lieu du 18 au 20 Janvier 2019 à Petit-Couronne.

Pour ce qui concerne le District de l'Eure : 5 présents et 3 reçus.

Les 3 candidats reçus ont été convoqués pour une formation spécifique à l'utilisation du rapport d'arbitrage sur mon compte MyFFF et la feuille de match informatisée (FMI).

5°) Compte rendu du test physique :

- A l'issue du dernier test qui a eu lieu à Conches le 13 Janvier 2019, 4 candidats ne se sont pas présentés.

- Ne pouvant mettre en application l'article 13 du règlement intérieur de la CDA cette saison car non homologué par le Comité de Direction, des dispositions seront néanmoins prises à leur égard.

6°) Proposition de modification de l'article 13 :

L'article sera proposé sous cette forme pour homologation :

A partir de la saison 2018-2019, les arbitres D1, les candidats L3 et JAL devront **obligatoirement** effectuer le test physique (TAISA).

Ce test consiste à courir 70 mètres en moins de 17 secondes, avec un temps de récupération de 26 secondes, à renouveler 30 fois.

3 séances seront organisées pour permettre aux arbitres de valider leur test qui aura une incidence sur leur classement en fin de saison selon les critères ci-après :

Réussite au test : + 2 points

Échec au test : + 0 points

Absence sans motif reconnu par la CDA (Certificat médical, certificat employeur, etc...) : Relégation en catégorie inférieure en fin de saison.

Les arbitres n'ayant pas réussi à l'un des trois tests organisés seront désignés en catégorie inférieure jusqu'à la fin de la saison en cours après le troisième test.

Il est envisagé également de mettre en place un test spécifique pour les arbitres assistants du DEF.

7°) Sous-commission des jeunes :

- Compte rendu du stage qui a eu lieu le 09 Février 2019 à Alizay.

- Remerciement au club d'Alizay pour la mise à notre disposition de ses installations de qualité.

- Le stage s'est très bien déroulé malgré les perturbations occasionnées par des désignations Futsal programmées le même jour.

- Un bon groupe concerné par l'arbitrage.

8°) Compte rendu du Groupe de travail sur l'arbitrage :

Le groupe s'est réuni 2 fois avec comme objectif dans un premier temps de "brosser" les attentes et la mise en place des axes de travail où chaque membre a un objectif.

"Quelques clubs ne sont pas en conformité avec le statut de l'arbitrage (8 clubs dont 3 évoluant en Ligue) mais par contre, 85 clubs dépassent le nombre imposé dans les statuts.

Il y a donc un gros décalage entre les obligations statutaires et les besoins théoriques pour couvrir les compétitions chaque week-end et assurer les désignations.

Il a été évoqué que les obligations administratives et médicales deviennent des contraintes de plus en plus exigeantes, ce qui est dissuasif pour une activité de loisir à ce niveau.

9°) Compte rendu du Futsal :

De plus en plus de problèmes disciplinaires, la plupart des sanctions prononcées étant applicables également pour le foot sur "herbe" ; ce qui entraîne un certain mécontentement des responsables de ces clubs. La Ligue envisage de se pencher sur le problème en mettant en place un groupe de travail.

10°) Compte rendu de la s/c Fidélisation :

Il n'y a pas eu de réunion pendant la trêve, mais le Président insiste sur l'urgence de la mise en place des mesures d'accompagnement des jeunes arbitres stagiaires.

11°) Formation et préparation des cours JAL-R3-D1 :

Les cours se déroulent normalement sous la direction de Romain HENNACHE et Richard HUE.

12°) Compte rendu du stage de rattrapage D1ex/D1/D2/D3 :

Cette séance de rattrapage a réuni 37 participants (beaucoup trop, pour travailler sereinement avec des éléments perturbateurs). L'organisation sera revue pour les prochains stages.

13°) Point sur les désignations :

La situation se normalise mais c'est toujours "la galère" avec les jeunes (au dire du responsable) à cause des nombreux changements qu'il est obligé de faire en urgence.

Il est demandé de mettre en place des sanctions pour les arbitres qui ne jouent pas le jeu.

14°) Compte rendu de la CRA :

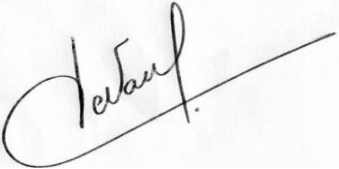
- N'ayant pas eu de réunion depuis le 15 Janvier, Emmanuel AUBERT nous informe néanmoins qu'une réflexion est engagée sur la possibilité de créer une filière "Assistant" pour couvrir les rencontres R3.

- Il nous informe également que le prochain examen stagiaire aura lieu les 21-22-23 Juin à la JA EVREUX.
- Les finales régionales se dérouleront les 01^{er} et 02 Juin sur un lieu restant à définir.
- L'examen JAL et R3 est programmé le 06 Avril à 14 heures à Sotteville-lès-Rouen (76)
- La finale régionale du Festival U13 est prévue le 4 Mai à Argentan (61)

15°) Questions diverses :

La réunion de fin de saison des arbitres aura finalement lieu le 14 Juin à la Madeleine d'Evreux.

Le secrétaire
Gérard DEVAUX



Le Président
Jacques FECIL

